



DELIBÉRATION N°31-2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars (30/03/2026)

Le Conseil Municipal dûment convoqué et informé par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Adeline ROLDAO-MARTINS, le Maire.**

En Exercice
(27)

-
**Etaient
Présents :**
(27)

ROLDAO-MARTINS Adeline	GUILBERT Maryse	WROBLEWSKI Didier	FILLASTRE Sandrine
VARLET François	LECKI Nélie	LIEGAUX Fabrice	FREYD Aurélie
GUEDON Eric	LAFRIZI Ahmed	MOUEIX Chantal	BIZERAY Jean-Jacques
PANNIER Catherine	FREMAUX Loïc	MOLAR ALMEIDA Vanessa	AYADI Samir
GUENOT Jonathan	VENTROUX Stéphane	MOHAMED Hakima	BRILLANT Lisa
MAISONNEUVE Romain	THIOUX Marine	Anthony ARCIERO	Laëtitia ALAPHILIPPE
Djey Di KAMARA	José GONCALVES	Philippe JACQUET	

**Absents
représentés :**

Absents non représentés :

Secrétaire de séance : Mme ALAPHILIPPE Laëtitia

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).

Délibération dûment publiée sur www.survilliers.fr en vertu du Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021

Désignation d'un délégué municipal au conseil d'administration du collège et du lycée de Fosses

VU le renouvellement du conseil municipal suite aux élections de mars 2026 ;

VU les articles L.5212-7 et L.5212-8 du code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 : NOMME les représentants suivants pour représenter la commune de Survilliers au Conseil d'administration du Collège de Fosses :

Titulaires	Suppléants
1. Vanessa MOLAR ALMEIDA	1. Romain MAISONNEUVE

ARTICLE 2 : NOMME les représentants suivants pour représenter la commune de Survilliers au Conseil d'administration du Lycée de Fosses :

Titulaires	Suppléants
1. Ahmed LAFRIZI	1. Fabrice LIEGAUX

A. ROLDAO MARTINS